



## **MASTRAD ANNONCE : REALISATION D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT DE 1 M€ DONT 0,4 M€ SOUSCRITS PAR LES DIRIGEANTS**

**Paris, le 27 Octobre 2020** – MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), marque innovante dans les ustensiles de cuisine annonce la réalisation d'une émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au sens de l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier pour un montant total de 1 M€.

### **Contexte et objet de l'opération**

MASTRAD annonce avoir réalisé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au sens de l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier pour un montant total de 1 M€ .

Cette opération contribue au renforcement de nos fonds propres afin d'accélérer les sorties de nos nouveaux produits connectés et de faire face à une recrudescence d'activité.

### **Cadre juridique de l'opération – Nature de l'opération**

Le conseil d'administration du 20 Octobre 2020 a décidé la réalisation d'une émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au sens de l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier, en vertu de la délégation qui lui a été conférée aux termes de la 9ème résolution de l'assemblée générale mixte du 19 décembre 2019.

### **Caractéristiques de l'émission**

Cette émission a porté sur 3.571.429 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,14 € chacune émises au prix unitaire de 0,28 €, correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal de 500.000,06 € et d'une prime d'émission de 500.000,06 €, soit un produit brut total égal à 1.000.000,12 €.

Le prix de souscription de 0.28 € l'action a été déterminé conformément aux termes de la délégation de l'assemblée générale. Il représente le dernier cours coté à la date de fixation du prix d'émission (0.28 €) et est égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'administration sans décote.

L'augmentation de capital a été souscrite par des fonds d'investissement à hauteur de 0,6 M€ et par le management du groupe à hauteur de 0,4M€.

Les 3.571.429 actions ordinaires seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes. Elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions de la Société d'ores et déjà cotées.

Les 3.571.429 actions ordinaires représentent respectivement 15,40 % du capital et 13,23 % des droits de vote.

### **Cotation des actions nouvelles**

Cotation prévue le 27 Octobre 2020. Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions existantes à compter de leur cotation – code ISIN FR0004155687.



## L'ART DE L'UTILE AU QUOTIDIEN

### Incidence de l'émission sur la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Exercice partiel BSA2020 et 2021				Après Augmentation de capital Octobre 2020			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote
<b>MASTRAD Finance (1)</b>	4 737 293	24,15%	8 498 540	36,28%	4 737 293	20,43%	8 498 540	31,48%
<b>Mandataires sociaux</b>								
<i>Mathieu LION</i>	1 622 243	8,27%	1 622 243	6,93%	3 043 671	13,13%	3 043 671	11,28%
<i>Thibault HOUELLEU</i>	16 741	0,09%	33 482	0,14%	16 741	0,07%	33 482	0,12%
<i>Timothy RAMIER</i>	5	0,00%	10	0,00%	5	0,00%	10	0,00%
<i>Claude RAMEAU</i>	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
<i>Sabine BERNERT</i>	50	0,00%	100	0,00%	50	0,00%	100	0,00%
<b>Autres actionnaires nominatifs</b>	543 448	2,77%	570 014	2,43%	550 591	2,37%	577 157	2,14%
<b>Auto détention</b>	8	0,00%	-	0,00%	8	0,00%	-	0,00%
<b>BELUGA SCI (2)</b>	151 698	0,77%	151 698	0,65%	151 698	0,65%	151 698	0,56%
<b>Operation</b>	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
<b>Public</b>	12 546 020	63,95%	12 546 020	53,56%	14 688 878	63,34%	14 688 878	54,42%
<b>TOTAL</b>	<b>19 617 506</b>	<b>100%</b>	<b>23 422 107</b>	<b>100%</b>	<b>23 188 935</b>	<b>100%</b>	<b>26 993 536</b>	<b>100%</b>

(1) dont 95% détenus directement et indirectement par M. Mathieu Lion et 5% par Thibault Houelleu

(2) société civile immobilière au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 533 383 469 détenue à 80% par Mathieu Lion et 20% par Thibault Houelleu

Il est précisé que, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des actions de MASTRAD dans le cadre de l'augmentation de capital, objet du présent communiqué, n'est pas soumise à l'établissement d'un prospectus visé par l'AMF.

Des informations détaillées concernant MASTRAD, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel au 30 juin 2020, pouvant être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet (<http://www.mastrad-paris.fr>).

Mathieu Lion, PDG du groupe ajoute : « Confiant tant dans notre stratégie, que dans la qualité de notre offre produit, présente et à venir, nous avons souscrit avec le management du groupe pour 40% de cette augmentation de capital qui vient soutenir la reprise de notre activité ».

#### Conseil de la Société – Listing Sponsor



**A propos de MASTRAD ([www.mastrad-paris.fr](http://www.mastrad-paris.fr))** Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la création, conception, fabrication en sous-traitance et distribution de produits innovants pour la cuisine avec un positionnement moyen haut de gamme. Avec plus de 400 références, MASTRAD propose une large gamme de produits alliant fonctionnalité, ergonomie, qualité, nouveaux matériaux, technique et design. En 25 ans, MASTRAD a su acquérir une solide notoriété auprès du grand public et des distributeurs tant en France qu'à l'international avec une présence dans une cinquantaine de pays.



MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0004155687 – Mnémo : ALMAS



#### CONTACTS

Mastrad Thibault Houelleu – Directeur général délégué Tél. : 01 49 26 96 00 [investisseurs@mastrad.fr](mailto:investisseurs@mastrad.fr)